



## Dérogation mineure à un règlement d'urbanisme

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné que, lors de la séance que son Conseil tiendra le **mardi 18 novembre 2025 à 19 h**, la Ville de Trois-Rivières statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

### District électoral de Chavigny

La nature de la dérogation demandée vise l'alignement de la façade avant principale du bâtiment principal, l'aménagement du terrain et de l'aire de stationnement sur une propriété commerciale formés des futurs lots 6 702 755 et 6 702 756 qui ne seraient pas conformes aux dispositions réglementaires suivantes :

Élément dérogatoire	Règlement et zone visés	Norme prescrite	Dérogation demandée
Alignement de la façade avant principale	Normatif (2021, chapitre 126) Zone COR-2123	Façade avant principale orientée vers la rue de l'Innovation	Façade avant principale du bâtiment orientée vers le boul. du district
Proportion minimale du couvert végétal en cour avant		15 %	11 %
Largeur max. d'un accès à une aire de stationnement		12 m	4 accès entre 12 m et 17 m
Distance min. entre 2 accès au stationnement		7,5 m	5,4 m
Implantation des aires de transbordement de marchandises		Cour latérale ou arrière	Cour avant

L'immeuble affecté par cette demande est composé d'une partie des lots 5 955 071 et 5 956 583 du cadastre du Québec, qui seront incessamment lotis pour former les lots 6 702 755 et 6 702 756 dudit cadastre. Il est situé en bordure de la rue de l'Innovation, entre le boulevard du District et la rue des Grands-Marchés.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil avant qu'il statue sur celle-ci, en se présentant à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières à la date et à l'heure ci-dessus indiquées.

Trois-Rivières, ce 4 octobre 2025.

M<sup>e</sup> Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière  
1325, place de l'Hôtel-de-Ville  
C. P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 819 374-2002